

grâce à certains remaniements récents et à la création de postes de coordonnateurs spéciaux dans certains domaines qui, tels le désarmement et les politiques de développement, touchent à plusieurs secteurs des activités du Ministère.

Certes, les changements organisationnels, à eux seuls, ne constituent pas une garantie: c'est, avant tout, grâce aux informations dont nous disposons, à la qualité de notre jugement et à la vigueur et l'efficacité avec lesquelles nous abordons une large gamme de questions politiques interreliées relevant, très souvent, de plus d'un ministère que le Ministère, comme d'autres organismes centraux, remplira ses obligations, exercera un leadership, et répondra aux besoins du gouvernement. Lors de réunions avec les administrateurs des bureaux et des directions et avec d'autres agents, la haute direction a souligné l'importance de mettre l'esprit d'initiative et l'imagination au service de la poursuite des objectifs de l'organisme central qu'est le Ministère. Chaque agent doit chercher à déceler les problèmes dès qu'ils surgissent et à les résoudre avant qu'on se trouve devant un fait accompli.

Le renforcement de nos missions

Il se peut que la description que je viens de faire de la façon de créer un organisme central moderne ait donné l'impression que tous nos efforts de renouvellement et de renforcement se sont concentrés à Ottawa. De toute évidence, c'était l'endroit où commencer. Il serait cependant tout à fait injustifié d'en conclure que nos missions à l'étranger n'entrent que pour très peu dans le succès de nos activités: un ministère des Affaires étrangères sans bon service extérieur serait privé des informations, des avis, de l'analyse et des conseils qui lui sont essentiels pour jouer pleinement son rôle d'organisme central à Ottawa. Fait encore plus grave, il se priverait du leadership que peut fournir un bon chef de mission capable de promouvoir les intérêts du Canada dans le pays où il est accrédité.

Il y a lieu de s'attarder à certains aspects du rôle du Ministère, en tant qu'organisme central, à l'étranger.

L'ambassade n'est pas un microcosme du ministère des Affaires extérieures mais bien du gouvernement du Canada dans son ensemble. L'ambassadeur représente tous les ministères du gouvernement, c'est-à-dire, tous les ministres, ainsi que le premier ministre, la Couronne, les provinces et le peuple canadien — l'ordre de l'énumération n'étant pas nécessairement le bon. Selon toute probabilité, il a sous sa supervision directe des fonctionnaires d'autres ministères, chargés d'exécuter des programmes dans plusieurs domaines: commerce, aide, défense, sécurité et immigration. L'ambassadeur doit donc avoir une perspective à la hauteur de ses responsabilités. Sa compétence doit s'appliquer aussi bien aux programmes qu'à la diplomatie. Il doit très bien connaître son propre pays et son pays d'accréditation. Il doit savoir gérer efficacement non seulement les ressources financières mais les ressources humaines. Et plus encore: il doit s'engager et faire preuve d'esprit créateur. Il doit avoir des qualités de chef et être capable de mener de front nombre de questions. C'est là une lourde responsabilité. Étant donné ce que nous savons de l'interdépendance des États dans le monde actuel, de notre propre dépendance, de l'importance de nos objectifs économiques et politiques, de la multiplicité des intérêts du Canada, des intérêts et du bien-être des Canadiens, il nous faut reconnaître que la tâche de l'ambassadeur est actuellement plus importante qu'elle ne l'a jamais été.